

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 30 juin 2026

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 30 juin 2026 de 20 heures 30 à 23 heures.

Y assistaient : Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Gérard MIQUEL, Alain LACASSIE , Charles LASSUS, Michel PAZOS, , Michel RANSOU

Danièle MONLEZUN, Franck FALCONE et Cédric PETERSON étaient excusés.

1 LICENCES : nous sommes à présent 102 adhérents .

2 FINANCES : le budget s'exécute comme prévu. Les adhérents qui souhaitent des informations plus précises sont invités à s'adresser au Président ou à la Trésorière.

Même s'il s'agit d'un sujet plus technique que financier, la situation du gonflage à HENDAYE interpelle.

La Base fédérale facturerait chaque gonflage à 5,5 € (sauf le dimanche pour cause de fermeture). URPEAN demande 5 € pour la même chose, mais avec bp plus de manutention. Et on peut gonfler aussi chez Planet Océan (tarif inconnu). De quoi hésiter entre la débrouille sur place ou l' emport de deux blocs, et surcharge des voitures ou utilisation d'une remorque. Pas de décision arrêtée à ce stade.

La saison des dossiers de subvention arrive. Il est décidé de présenter à la mairie de TARBES pour 2027 la demande suivante :

1 600 € en fonctionnement courant

1 600 € pour l'encadrement des enfants à ROSAS

1 000 € pour l'achat ou l'entretien du matériel

2 500 € de contribution à l'achat du PORTER (voir aussi ci-dessous). C'est le maximum qui avait été envisagé, et peut-être ne sera-t-il pas atteint. Mais

c'est une précaution. Le Club est toujours endetté, inutile de l'engager dans des anticipations de dépenses qui le fragiliseraient.

3 REMORQUE ET PORTER : le 25 juin dernier, la Mairie nous a fait connaître que la vente d'un PIAGGIO PORTER en place de notre remorque était acceptée dans son principe, au prix de 6 500 €.

Le CST a donc pris contact avec le directeur du Centre technique municipal pour identifier le véhicule, engager les formalités de transfert et surtout réfléchir à son équipement de porteur de blocs. La date du 3 juillet 2026 a été retenue, à neuf heures. Charles LASSUS, Gérard MIQUEL et Michel RANSOU se transporteront sur place.

C'est une dépense importante pour le CST. Afin d'écarter la souscription éventuelle d'un nouvel emprunt, le Club rappelle qu'il accepte les dons d'où qu'ils proviennent, et que de tels dons seraient défiscalisables.

Il restera à nous adapter à ce nouveau matériel. S'il ne pose pas de difficulté pour rouler en ville, il risque d'être trop léger ou trop lent pour des trajets jusqu'à SAINT GAUDENS ou HENDAYE. La remorque actuelle doit donc être conservée. Mais nous ne pouvons pas la stocker, faute de place, dans notre local actuel. Ghislain accepte de l'héberger chez lui à IBOS.

4 BATEAU : lors de sa dernière sortie, un démarrage faible a été constaté. Batteries ? Elles sont neuves. Alternateur ? Démarreur ? Une vérification serait utile.

Quant à la fuite interne dans l'hydraulique de barre, elle est permanente, et contraint le pilote à tourner sans fin le volant vers la droite pour maintenir le bateau dans son cap, sinon il part à gauche et a vite fait de tourner en rond. A vérifier, et à réparer.

Deux demandes supplémentaires, d'origine ancienne, et maintenues :

D'abord la pose d'un klaxon puissant pour prévenir les intrusions de bateaux dans le périmètre de 150 mètres. A titre provisoire, et en complément du klaxon électrique actuel, une corne à brume avec mini bouteille d'air comprimé a été déposée au bateau.

Ensuite la pose d'un interphone entre le poste de pilotage et la plage arrière. La nouvelle VHF dispose d'un canal adapté pour cela. Reste à poser un haut parleur de 5 watts et 4 Ohms.

Michel PAZOS, qui dispose de ces matériels, se propose pour aider à leur test et à leur mise en place.

Le matériel de sécurité réglementaire est à inventorier, valider et s'il y a lieu remplacer suite à péremption, sans attendre le prochain carénage. Anaïs a déposé un sac de fournitures médicales à porter au bateau pour la prochaine sortie prévue le 4 juillet.

5 VOYAGES : 25 plongeurs et une accompagnante sont inscrits pour l'ESTARTIT.

14 participants pour LA LONDE.

Pour 2027, un voyage en LIGURIE se dessine au printemps, un autre en EGYPTTE à l'automne.

6 CODEP ET PREPARATION N 4 : c'est le CODEP qui en est le maître d'ouvrage. En 2026, quatre candidatures ont été recensées, deux à LAMAILHERK, deux au CST. Michel PAZOS s'est chargé des formations théoriques en 14 séances. Il reste à passer aux examens théoriques et aux épreuves en mer.

Ce qui pose la question du financement, tant pour les bateaux que pour le défraiement des moniteurs. A ce jour, le CODEP, bien que relancé début juin, n'a pas statué. Cette affaire sera examinée lors de la réunion technique du CST du 2 juillet. Elle a toutefois été évoquée au présent CODIR (sans conclure) car elle pourrait avoir des incidences financières. On note toutefois que certains candidats ont passé leur niveau 4 auprès de SCA, sans rien demander à nos structures associatives...

Les N4 forment le vivier des futurs MF 1 et MF 2. Dans la nécessaire perspective du long terme, c'est un public à considérer et à valoriser.

7 QUESTIONS DIVERSES :

Le bloc 44 a disparu. Gérard MIQUEL se charge du dépôt d'une main courante pour en informer la police et surtout afficher que nous ne sommes plus ni gardiens ni responsables de ce matériel.

L'inventaire du matériel piscine après retour réclame le traitement de quatre matériels, restitués sans mention dans les fichiers.

L'AG du 19 septembre 2026 a suscité pour l'instant 46 participations. M. CLAVERIE, maire de TARBES, Mme BRUNET, adjointe aux sports et Mme LOMBARD directrice des sports seront invitées, à l' AG et au repas consécutif.

L'organisation des sorties à HENDAYE les 4 et 5 juillet a montré que la circulation des infos entre les DP était perfectible, et que la généralisation et l'exclusivité de VP DIVE devaient prévaloir, sans délai ni dispersion.

PERMANENCES A VENIR

Le 4 juillet 2026 Gérard MIQUEL
Le 11 juillet 2026 Charles LASSUS
Le 18 juillet 2026 Danièle MONLEZUN ou Cédric PETERSON
Le 25 juillet 2026 Gérard MIQUEL
Le 1er août 2026 Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 1er septembre 2026 à 20 heures 30,

Dressé le 1er juillet 2026

Michel RANSOU